

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19592 - 76ÈME ANNÉE

Partenariat entre la Fondation Abbé Pierre et la Caisse d'allocations familiales

Convention pour faire face à la « bombe à retardement » des loyers impayés



Suite à la publication du dernier éclairage régional sur l'état du mal-logement à La Réunion, le 17 juin dernier, Matthieu Hoarau, directeur régional de la Fondation Abbé Pierre et Frédéric Turblin, directeur de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion ont signé hier un partenariat pour approfondir la connaissance sur le mal-logement à l'échelle communale et intercommunale. Cela permettra de suivre et évaluer l'action des maires et des présidents d'intercommunalité. En outre, ce partenariat offre la possibilité de travailler en étroite collaboration dans la lutte sur la non-décence, la prévention des expulsions locatives et l'accompagnement aux droits liés à l'habitat (ADLH) notamment via les 3 Boutiques Solidarités de la Fondation Abbé Pierre.

Expulsés pour une dette de moins de 500 euros

Le coronavirus et le confinement ont amplifié la crise sociale à La Réunion, cela se traduit par le risque d'une augmentation du volume des loyers impayés pour cause de baisse de revenus, et donc du risque d'expulsion alors que 20 % des Réunionnais vivent déjà dans un logement surpeuplé. La Fondation Abbé Pierre et la Caisse d'allocation familiales

de La Réunion ont signé hier une convention visant à mieux lutter contre le mal-logement en prévenant les expulsions locatives. Par ailleurs, cette convention permettra mieux connaître la situation du mal-logement à l'échelle des communes et des intercommunalités pour évaluer l'action des élus.

Les partenaires expliquent que le chiffre de 8000 signalements d'impayés de loyer risque de gonfler. La moitié des dettes locatives est inférieure à 490 euros. Matthieu Hoarau déplore des moyens humains pas suffisants pour analyser et proposer des solutions. « La crise a révélé les problèmes que la convention souhaite aborder », précise le directeur de la Fonda-



tion Abbé Pierre à La Réunion. « Les impayés de loyer à cause du confinement sont une bombe à retardement », poursuit-il. « Ce volume conséquent risque de grandir, il faut recréer le circuit qui permet aux gens de joindre les 2 bouts », et de souligner qu'en France, la Fondation Abbé Pierre demande un fonds d'urgence de 200 millions d'euros pour couvrir ces impayés liés au confinement.

Impact de la crise sur l'économie informelle

Frédéric Turblin, directeur de la CAF de La Réunion, constate que la crise du coronavirus et le confinement ont rappelé l'existence de situations inacceptables à La Réunion. Pour les travailleurs déclarés, des mesures ont été mises en œuvre pour amortir le choc, notamment la prise en charge d'une grande partie du chômage partiel par l'État. Mais pour les personnes

qui travaillent dans l'économie informelle, l'activité a incontestablement diminué depuis le début de la crise, mais sans que cette perte ne puisse être compensée parce que ces travailleurs ne sont pas déclarés. En conséquence, la baisse de revenu peut avoir pour effet des impayés de loyer pouvant déboucher sur une expulsion. La convention signée hier entre la CAF et la Fondation Abbé Pierre vise à anticiper ces situations pour éviter qu'à une crise s'ajoute celle du mal-logement pour une famille.

Bombe à retardement

D'où ce rappel adressé en particulier en direction des employeurs afin que tous les salariés soient déclarés. Et de conclure en indiquant qu'il existe le dispositif de la Prime d'activité. Son montant peut aller jusqu'à 250 euros par mois, et elle a notamment pour objectif de faciliter l'accès à un travail déclaré.

C'est pourquoi l'objectif est de rapprocher les services sociaux des personnes concernées par l'expulsion. Cela est d'autant plus important qu'il suffit d'une décision pour faire basculer la vie d'une famille dans la précarité et la mal-logement : « des congés pour reprise ou vente à la limite de la légalité, poussent vers la précarité des familles qui n'avaient pas de problème pour payer leur loyer », dit en substance le directeur régional de la Fondation Abbé Pierre. Dans l'urgence, c'est la recherche d'hébergement chez un tiers, or « 20 pour cent des familles vivent déjà dans un logement surpeuplé ».

407 millions d'euros d'allocations logement

Frédéric Turblin, directeur de la CAF de La Réunion, rappelle que l'allocation logement représente une aide globale annuelle de 407 millions d'euros pour aider à payer un loyer trop cher par rapport aux revenus. Cette aide concerne un tiers de la population. La CAF rappelle quelques grands chantiers, notamment la lutte contre la fraude. Dans le domaine du logement, cela vise essentiellement « la moralisation du secteur au niveau des bailleurs », autrement dit, la lutte « contre les marchands de sommeil ».

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique

Fidèles à Simon Lagarrigue ?



Le groupe Lagarrigue, entouré de plusieurs responsables du PCR, dont son président Élie Hoarau, lors de l'hommage à Paul Vergès le 11 novembre 2018.

L'actualité réunionnaise a été fortement marquée par les nombreux hommages rendus à « un grand militant politique communiste et du maloya » décédé mardi dernier à l'âge de 83 ans : Simon Lagarrigue. Quels enseignements on tire de ces hommages afin d'être fidèles ensemble à ce combattant de la liberté exemplaire du peuple réunionnais et à son camarade Paul Vergès ?

Il faut d'abord noter que ces hommages très chaleureux ont été très divers de la part de plusieurs organisations syndicales, politiques et associatives — comme par exemple la CGTR, le PCR, le PLR, le Comité Solidarité Chagos La Réunion, etc. — mais aussi des personnalités culturelles comme Patrice Treuthardt et Bernard Bataou, etc., et médiatiques. À ce sujet, nous citerons le documentaire diffusé ce mercredi par Réunion 1ère Télé, où notamment diverses personnalités militantes ont témoigné sur les nombreux combats menés par ce « grand résistant »

contre les fraudes électorales et les répressions très violentes des années 1960-70, contre l'interdiction du maloya et de la lang kréol réunionnais ; ce qui lui a valu d'être mis en prison en 1968.

Cela nous fait penser à cette cérémonie organisée par le PCR le 11 novembre 2018 au cimetière paysager du Port en hommage à Paul Vergès, décédé le 12 novembre 2016 à 91 ans après une vie de combats pour la libération de notre peuple. Cette cérémonie fut animée par plusieurs jeunes dirigeants du Parti Communiste Réunionnais, comme Firose Gador, Julie Pontalba et Philippe Yéé-Chong-Tchi-Kan sur la continuité de ce combat ; et elle s'est terminée par un chant admirable du groupe Lagarrigue, intitulé « Maloya-souvenance » pour Paul Vergès.

« Réconciliation et fraternité »

Cela nous fait réfléchir à de nou-

velles pensées géniales exprimées récemment par Élie Hoarau, le président du PCR, dans la ligne du Parti fondé en 1959 par Paul Vergès et ses camarades. Il nous a dit notamment que « plus que jamais les Réunionnais doivent être maîtres de leur destin afin d'avoir plus de responsabilités pour élaborer et mettre en œuvre un projet global et cohérent de développement durable et solidaire au service des Réunionnais et dans le cadre d'un co-développement régional solidaire ». À ce sujet, il a ajouté : « Pour atteindre cet objectif, il faut l'union de toutes les forces vives et dépasser les ressentiments ainsi que les rancunes pour des réconciliations ».

Cela nous fait penser au livre publié par un autre dirigeant du PCR, Ary Yee Chong Tchi Kan, en mars 2009 sous le titre « Réconciliation et fraternité », après que « le samedi 19 mars 2006, au siège de la Région Réunion, Paul Vergès, Président de l'institution, accueille, à l'occasion des 60 ans de la loi de 1946, Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée nationale » par une accolade. Conclusion de l'auteur dans son introduction : « comme l'abolition de l'esclavage, la disparition du statut colonial nous a appris qu'il n'était de chaîne qui ne puisse être rompue, et que nous pouvions, tous ensemble, aller vers un monde nouveau, apaisé et fraternel, où les inégalités et les injustices d'aujourd'hui rejoindront celles d'hier aux poubelles de l'Histoire. « Réconciliation et fraternité » se veut être un plaidoyer pour cette ère nouvelle de combats fondamentaux des Réunionnais pour leur avenir ».

Roger Orlu

Oté

Simon Lagarrigue : Sak ou la sémé i pé pa rès dan la tèr san poussé

Médam zé mésyé shèr kamarad vi ké sa lé a l'ord di zour pou nout rofléksyon. Zot i koné fitintan nout parti la gingn lokazyon mète an pratik désèrtin mod'ord difisil pou demoun apliké : kisoï bann militan, kisoï bann dirizan zot mèm, kisoï bann travayèr, kisoï bann rézistan.

Mi souveien kan la lans lo mod'ord l'otonomi, téi falé oir bann la droit lové an gèp avèk zot bann nèrvis a tou-fèr, avèk lé zonm de loi, avèk lo ladministrasyon ni pé dir kolonyal. Sak la suiv lo fime dsi Simon Lagarrigue la antann bann parol vré di par sak té i lite kont la dominasyon épi la roprésyon par in éta-gouvèrnman in péi plis dé san foi pli gran é pli péplé ké nou, é in kantité d'foi pli for ké nou.

Kosa i pé fé kan Sin-Pyèr laba tout bann fors réprésyon lé konsantré arienk pou falsifyé lo sifraz inivèrsèl. Kan la mèm shoz téi éspass dann Sin-dni l'ané 1959, Lo Por l'ané 1962 épi shak foi l'avé in zéléksyon, shak foi la parol lo pèp té krazé. Mé malgré sa bann militan té la pou rézis avèk zot shanté lo maloya, zot parol lo diskour politik, pou konbate konm i gingn avèk lo pé d'moiyin zot l'avé kont bann fors réprésyon.

Sak la rogard lo fime dsi Simon Lagarrigue, mèrkrodi soir, dsi Rényon promyèr, mi pans i pé dir zot l'aprann dé shoz inportant. Mi pans zot l'aprosch in pé kosa lété la réprésyon kont parti kominis é son bann militan épi bann travayèr i aksèp pa la dominasyon l'éta kolonyal.

Simon Lagarrigue, ou la parti in n'ot koté, mé mi pans sak ou la sémé i pé pa rès lontan dan la tèr san poussé.

Justin